



## PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09/10/2023

L'an 2023 et le 9 octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE DE PERPEZAT sous la présidence de FAURE PATRICE Maire.

Date de la convocation : le 05 octobre 2023  
Date d'affichage en mairie : le 05 octobre 2023

**Présents** : M. FAURE Patrice, Maire, Mmes : BATTUT Gaëlle, MALLET Elodie, VALLEIX-BOUCHEIX Estelle, MM. MEGEMONT Christophe, MOTTET Olivier, ROUEL Matthieu, TINET Henri, conseillers

Absent(s) :

Excusé(s) : MM : FAYDIT Alain, MONIER Cédric, GOIGOUX Franck

**A été nommée secrétaire** : VALLEIX-BOUCHEIX Estelle,

### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal :
- Présents : 8
- Absents
- Excusés : 3

Madame TINET Céline, secrétaire de mairie est présente.

\*\*\*\*\*

Le quorum est constaté, la réunion peut débuter

Monsieur le Maire ouvre la séance en faisant l'appel des présents et fait valider le procès verbal de la dernière réunion.

### **ORDRE DU JOUR :**



- Validation du PV de la réunion du 07/09/ 2023,
  - Proposition des coupes 2024,
  - Validation des conventions de la carrière du Vivanson pour les sections de Bughes/ La Roche/ Verminisse et Tronc, et de Rivière Laval,
  - DM 04 2023 Budget commune pour régularisation :
    - du compte 7391111 d'un montant de 627€ pour dégrèvement de la TFPNB en faveur des jeunes agriculteurs,
    - du compte 204182 d'un montant de 1 600€ pour régularisation des travaux du SIEG,
  - Nomination d'un référent agricole au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme,
  - Adressage : choix de la couleur des plaques, finalisation de la commande des poteaux,
  - Questions diverses.
- 

Validation du PV du 07/09/2023,

1. Proposition des coupes 2024,

M. Le maire expose la proposition émise par l'ONF pour les coupes de bois 2024.

Section Angle-Bas

Parcelle C\_U : 518 m<sup>3</sup> coupe essentiellement douglas

Parcelle D\_U : 190 m<sup>3</sup> 2/3 résineux et 1/3 feuillus

Section Rivière de Laval

Parcelle 4 : 247 m<sup>3</sup>

Parcelle 5 : 120 m<sup>3</sup>

Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

2. Validation des conventions de la carrière du Vivanson pour les sections de Bughes/ La Roche/ Verminisse et Tronc, et de Rivière Laval,

Après plusieurs échanges sur la rédaction des conventions liées à l'exploitation de la carrière du Vivanson.

M. le Maire propose à la relecture les deux conventions validées par Me Maison-neuve-Gatiniol.

Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0



3. DM 04 2023 Budget commune pour régularisation :

- du compte 7391111 d'un montant de 627 € pour dégrèvement de la TFPNB en faveur des jeunes agriculteurs,
- du compte 204182 d'un montant de 1 600€ pour régularisation des travaux du SIEG,

Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstention : 0

— Questions diverses.

Nomination d'un référent agricole au Conseil Départemental du Puy-de-Dôme,  
M. MONIER Cédric.

Adressage : choix de la couleur des plaques, finalisation de la commande des poteaux,,

158 Plaques de rue fond bleu/noir écriture blanche,

331 Plaques numéros de rue fond bleu/blanc écriture blanche,

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 23 H.

Le Maire,  
FAURE P

La secrétaire de séance,  
VALLEIX BOUCHEIX E  
*Absente excusée*  
*à la réunion du 06/11/2023*





## Liste des délibérations

Séance du 9 Octobre 2023

Déposées en SOUS-PREFECTURE D'ISSOIRE  
et rendues exécutoires le 13 octobre 2023

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2023_10_057	Approbation de l'assiette des coupes 2024 pour les forêts relevant du régime forestier
2	2023_10_058	Convention d'exploitation de la carrière le Vivanson pour les sections de Bughes/ La Roche/ Verminisse et le Tronc
3	2023_10_059	Convention de passage sur un chemin sectional
4	2023_10_060	DM N°04 2023 - Budget commune 2023

En mairie, le 13/10//2023  
Le Maire  
PATRICE FAURE



